

Communiqué de presse – Janvier 2021

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DES CEDANTS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE LA SOCIETE LUMI THD PAR LA SOCIETE AXIONE

Axione, filiale de Bouygues Energies & Services et de Vauban IP, acteur pionnier dans l'aménagement numérique des territoires fait l'acquisition de Lumi THD, éditeur de solutions logicielles innovantes au service des bureaux d'études et des territoires.

Lumi THD, fondée en 2014 par Henri de Chanville et Geoffroy Le Picard, est éditeur d'une solution logicielle en mode SaaS, et fournit pour ses clients bureaux d'études et constructeurs, l'outil et l'accompagnement nécessaires à la réalisation d'études FTTH. Lumi THD produit également des études clés en main (schémas d'ingénierie, APS, APD...).

Se basant sur une solide connaissance de l'ingénierie FTTH, Lumi THD aide les collectivités, opérateurs et constructeurs en leur fournissant rapidement des études optimisées et fiables.

Cette collaboration avec Axione s'inscrit dans la volonté de Lumi THD de se préparer à de nouveaux enjeux, comme le déploiement de l'activité à l'international. L'acquisition de Lumi THD par Axione représente ainsi une réelle opportunité pour parvenir à cette fin.

En outre, ce rapprochement permet à Axione de contribuer à la croissance d'une entreprise qui dispose d'atouts et d'une expertise stratégique majeure en matière de conception et de déploiement FTTH afin de développer de nouvelles fonctionnalités et de services ayant de la valeur pour l'ensemble des acteurs de la fibre.

Thibault Chareton (associé) et Inès Louguar ont conseillé les associés de la société Lumi THD dans le cadre de cette opération.

Avolta Partners (Pascal Farrugia) a conseillé Lumi THD en qualité de conseil financier.

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.